



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## *Procès-verbal*

**Lundi le 19 avril 2021**

**19h00**

Rencontre virtuelle TEAMS

Présences : Sylvain Richard, Frédéric Roy, Stéphanie Demers-Dubuc, Jocelyn Beaupré, Fanny Roy-Ringuette, Cindy Fraser, Karine Lussier, Carole Lessard, Caroline Fortier, Mélanie Gingues, Julie Blanchard, Véronique Blais, Richard Audy, Marie-France Guy

**1. Ouverture de la réunion**

19h02

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposée par Karine Lussier

Appuyée par Frédéric Roy

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 février 2021**

Proposée par Caroline Fortier

Appuyée par Karine Lussier

**4. Suivis au procès-verbal du 8 février 2021**

Budget : Mesure d'aide aux parents (7.1)

*CORRECTION : Le CÉ est « consulté » pour l'utilisation de la mesure d'aide aux parents*

-Le budget d'aide aux parents sera utilisé pour poursuivre l'ajout de ressources pour les plus petits (élèves du préscolaire prioritairement).

Proposé par Stéphanie Demers-Dubuc

Appuyé par Sylvain Richard

Matériel proprioceptif (sondage en cours)

-Lors d'une assemblée du personnel, deux enseignantes (Marie-Ève Cournoyer et Mélanie Gingues) ont présenté à l'équipe des enseignants différentes suggestions de matériel (banc oscillant, ballon, chaise berçante, bandes élastiques, tabouret

pivotant, vélo-pupitre et autres). Un sondage a été envoyé aux enseignants afin qu'ils identifient leurs préférences.

-Comme il y a un grand nombre d'enseignants à contrat dans l'école, un va et vient de suppléants vu la COVID et une utilisation commune des classes par le SDG et les enseignants, il a été suggéré d'acheter les items retenus à l'automne 2021. Marie-Ève Cournoyer est prête à tester différents items en expérimentation.

## **5. Parole au public**

## **6. Mot du président**

-La majorité des membres a terminé la formation du CÉ. Les capsules vidéos sont toujours accessibles : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

-Sylvain Richard invite les membres du CÉ par TEAMS. Chacun doit accepter la rencontre. Cela permet d'avoir un aperçu du nombre de membres qui seront présents à la rencontre.

## **7. Mot de la direction d'école**

### **7.1. Budget école (Info)**

Déficit envisagé de 40 000\$, ajustement du budget.

-Le budget adopté, le 7 décembre dernier, indiquait un montant de compensation COVID d'environ 49 000\$. Les montants prévisionnels proposés aux écoles ont été revus afin d'équilibrer le partage budgétaire. Comme notre école génère de bons montants d'argent, nous devons assumer ce montant et nous ne serons pas compensé comme prévu. Les dépenses étaient déjà engagées pour la plupart donc nous devons ajuster le tout pour l'année 2021-22 dans notre planification budgétaire.

-Le projet d'embellissement de la cour d'école aura lieu (50 000\$). Les montants proviennent en partie d'une mesure gouvernementale. La construction n'a pas eu lieu en période COVID, mais les montants sont réservés à cet effet. Jeudi aura lieu la rencontre avec le chargé de projet. Des précisions seront à venir sur le fonctionnement et l'échéancier.

### **7.2. Situation COVID (Info)**

#### **7.2.1. Communications centralisées pour les parents**

*(Masques de procédures et autres ajustements des mesures)*

-Les communications sont nombreuses avec les changements liés à la COVID. Cela demande un ajustement pour tous. Les communications proviennent de la CSSRS. Cela permet un message unique et commun

pour toutes les écoles. Lorsque des parents ont besoin de précisions, nous répondons en référent aux sites officiels du ministère afin d'accéder à l'information qui est juste (recherche par région et par secteur d'activités).

-La COVID amène un taux d'absence plus élevé (test COVID ou retrait préventif). Les résultats de tests arrivent à des moments différents (1 à 5 jours, enfants : plus rapide). La suppléance est réservée à la journée car il n'est pas possible de prévoir le nombre de jours d'attente. Notre école n'a pas eu à fermer de classe. Le port d'équipements de protection est respecté par les adultes et les enfants en général.

#### 7.2.2. Ventilation – Résultats satisfaisants

Nous continuons à aérer l'école. Les résultats des tests étaient adéquats.

### 7.3. Tutorat (Info)

*« TUTORAT SE DÉFINI PAR LE MEQ ainsi : soutien pédagogique offert en individuel ou en sous-groupes d'élèves présentant des besoins similaires, sur une base régulière, en dehors ou pendant les heures de classe, en présence ou à distance. »*

-Nous avons mis en place un service de tutorat sur temps de classe. Une lettre est envoyée aux parents concernés par l'enseignant. Si un parent se demande pourquoi son enfant n'est pas en soutien tutorat malgré ses résultats scolaires inférieurs à 65% c'est qu'il reçoit d'autres services (orthopédagogie en ajout ou coup de pouce).

-Des montants additionnels ont été offerts aux école. Tout les montants seront utilisés.

### 7.4. Organisation scolaire PROVISOIRE (Info)

IMPORTANT : l'organisation scolaire est **provisoire**.

Précolaire : 3 classes

1<sup>re</sup> année : 2 classes

2<sup>e</sup> année : 2 classes

1<sup>e</sup> – 2<sup>e</sup> année : possiblement 1 classe

3<sup>e</sup> année : 2 classes

4<sup>e</sup> année : 2 classes

5<sup>e</sup> année : 3 classes

6<sup>e</sup> année : 2 classes

**Total : 388 élèves**

*\*Il est à noter que la formation de classes multi-âges fait partie du classement dans les écoles. Elle permet de ne pas transférer les élèves dans une autre école, car on ne peut pas ouvrir des classes à 10-12 élèves. Les critères pour le choix des élèves sont décidés en Conseil d'école. Il peut y avoir des élèves qui ont certaines particularités. Le but est d'équilibrer les groupes. Notre obligation est de faire connaître les critères de classement deux semaines avant l'entrée scolaire.*

### 7.5. Grille-Matières (Approbation)

*\*Selon la LOI, il est écrit que les membres de l'Assemblée des enseignants peuvent être consultés pour le choix de la grille-matière pour en faire une recommandation au CÉ qui est décisionnel.*

#### **RECOMMANDATION DE L'ÉQUIPE DES ENSEIGNANTS :**

##### **7.5.1. Choix de deux disciplines artistiques :**

Arts plastiques enseignés par le titulaire

Danse enseignée par le spécialiste

*\*Il est à noter que l'ajout de danse au préscolaire ne fait pas partie de cela.*

##### **7.5.2. Nombre d'heures de spécialistes (statu quo) :**

2h30 Éducation physique

1h Anglais langue seconde de 1<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> année

1h Danse

##### **7.5.3. Matière offerte pour les groupes de 6<sup>e</sup> année, anglais intensif :**

1h Science et technologie

##### **7.5.4. Anglais intensif (après consultation auprès de l'équipe du 3<sup>e</sup> cycle) :**

Matière semestrialisée (5 mois, 5 mois)

-Si l'école ferme, l'enseignement sera virtuel en offrant le seuil minimal de réussite tout comme cela se fait dans les écoles secondaires.

-L'enseignement (volet académique) est planifié sur 15 mois (5<sup>e</sup> – 6<sup>e</sup> année) et les décisions se prennent en équipe cycle.

- Mélanie Gingues, enseignante de 6<sup>e</sup> volet anglais, ajoute que le 10j – 10j casse le rythme. Elle nous rappelle que c'était une demande du ministre d'éviter l'enseignement semestrialisé pour cette année. Le fonctionnement en alternance n'a pas été adopté par toutes les écoles et plusieurs reviennent à l'enseignement 5 mois – 5 mois. Les élèves sont prêts quand ils arrivent en 6<sup>e</sup> année et cela prépare bien au secondaire. L'alternance amène des défis supplémentaires pour les élèves et pour les enseignantes.

-Julie Blanchard observe qu'il y a une lourdeur dans la correction et la charge de travail pour les enseignants qui ont un total de 52 élèves à l'année. Il y a une surcharge pour les enseignants qui font le partage du temps entre deux écoles. Vous pouvez référer au PV de la réunion précédente pour différentes précisions.

La grille-matières est approuvée selon les recommandations des enseignants.

Proposée par Carole Lessard

Appuyée par Véronique Blais

#### **7.6. Fournitures scolaires (Approbation)**

*\*Voir le document en fichier joint envoyé en même temps que l'ODJ.*

- Ajustement possible de la liste de 3<sup>e</sup> – 4<sup>e</sup> année (si une classe ouvre).
- Ajustement possible de la liste de 6<sup>e</sup> année volet académique pour un matériel en lecture.
- Ajustements de la liste de 6<sup>e</sup> année déjà effectués (petits items, prix du matériel *Your news* à 7,50\$ et suggestion d'achat d'écouteurs pour chaque élève).
- Liste de 3<sup>e</sup> année : questionnement sur l'achat d'un cartable volumineux. Un parent porte à notre attention le poids des sacs d'école que les enfants apportent quotidiennement. Cela peut causer des problématiques de santé chez les enfants (dos, articulations et autres). Un suivi sera fait pour la liste de 3<sup>e</sup> année (soit l'achat d'un cartable moins volumineux ou soit une sélection de matériel essentiel à transporter quotidiennement).
- Liste de 3<sup>e</sup> année : Suggestion de préciser ce qu'est le crayon effaçable à sec en ajoutant une description qui indique que cela est pour un tableau blanc. Ce sera ajusté.
- Questionnement sur l'absence de liste pour la classe de 1<sup>e</sup>- 2<sup>e</sup>. Les listes de chaque niveau contiennent les items requis.
- Liste de 5<sup>e</sup> année : tablette quadrillée difficile à trouver (1cm X 1cm). À cette taille, on trouve des feuilles. La vérification sera effectuée et des précisions seront apportées à cette liste.
- Julie Blanchard fera le lien avec Édith Rouleau pour la correction de coquilles dans les listes.

Les listes de fournitures scolaires sont approuvées dans leur ensemble, avec les ajustements proposés. Lorsqu'il est question d'ajustements possibles à venir, il s'agira de changements sans impact majeur sur la facture finale.

Approbation :

Proposée par Richard Audy

Appuyée par Karine Lussier

#### **7.7. Sorties éducatives (Approbation)**

-Les sorties liées au programme de santé globale sont approuvées globalement par le CÉ. Certaines activités n'ont malheureusement pas eu lieu vu la COVID. Philippe Talbot, spécialiste en éducation physique, regarde ce qui est réalisable d'ici la fin de l'année scolaire tout en respectant les mesures liées à la COVID. Selon les décisions qui seront prises, les parents seront informés s'il y a des randonnées pour les élèves du préscolaire. *Il est à noter que deux de nos enseignantes au préscolaire sont remplacées actuellement.*

## **8. Mot du délégué au Comité de parents CSSRS (Frédéric Roy)**

Deux rencontres ont eu lieu depuis le dernier CÉ.

-Présentation par Anne Lessard sur le sujet de la persévérance scolaire. Très intéressant.

-Donald Landry, du CSSRS, est venu répondre aux questions concernant les tests sur la qualité de l'air. Il rappelle que le CSSRS applique les directives ministérielles.

-La conférence de Richard Robillard offerte aux parents était très riche. La formule préenregistrée a permis aux parents de l'écouter au moment qui leur convenait. Cela a été bien apprécié.

## **9. Compte-rendu de la vie à l'école**

9.1. Sondage auprès des élèves - Résultats

-Présentation d'un Powerpoint par Julie Blanchard. Il sera déposé sur le portail de l'école. 11 classes sur 14 classes de la 1<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont répondu à un sondage qui questionnait les élèves sur les forces, les défis de l'école et sur des idées de thèmes pour l'année 2021-2022. Très intéressant et apprécié.

## **10. Rapport des sous-comités**

### **10.1. Service de garde**

10.1.1. Règles de fonctionnement (Approbation)

*\*Voir le document en fichier joint envoyé en même temps que l'ODJ.*

Proposée par Richard Audy

Appuyée par Karine Lussier

### **10.2. Santé globale**

### **10.3. Fondation**

#### Cours-Dons

-Les parents ont reçu une lettre à cet effet. L'activité aura lieu. Il y a moyen d'ajuster le tout avec la COVID. Des montants ont déjà été amassés. Philippe Talbot fera le suivi avec la Fondation.

### **10.4. OPP**

## **11. Autres affaires**

### **11.1. Grève**

-Un parent rapporte que la communication est à améliorer, car des informations différentes sont parvenues de différentes sources.

-Le message scolaire, lu par quelques personnes avant l'envoi, indiquait *de se référer à la communication envoyée par le CSSRS pour le fonctionnement* et indiquait que *les cours débutaient à 13h00*. Cela a créé

une confusion. L'école a accueilli des élèves à partir de 9h45 et les cours ont débuté à 13h00.

-L'enjeu prioritaire était d'assurer la sécurité de tous les élèves en l'absence de brigadier scolaire lors de leur arrivée.

-C'est une première grève de ce type et tous sont d'accord pour améliorer la communication. Cela a aussi été rapporté au CSSRS.

-Les communications pour les journées de grève tout comme pour les journées de tempêtes sont envoyées par le CSSRS (communication centralisée).

-L'école ne peut pas envoyer de message pour indiquer « une possible » journée de grève, car cela n'est pas géré par les écoles. La grève est un droit et les ententes se font ensuite entre la partie syndicale et patronale (CSSRS).

-Les parents peuvent communiquer avec le CSSRS en indiquant qu'ils aimeraient recevoir l'information plus rapidement pour être en mesure de bien s'organiser.

-S'il y a des questionnements, on invite les parents à communiquer directement avec l'école pour être bien situés. Si les échanges sont en dehors, l'école ne peut pas fournir les réponses attendues.

-C'est le CSSRS qui communiquera le fonctionnement aux parents s'il y a une prochaine journée de grève. Pour l'instant, les écoles n'ont pas de précision à ce sujet.

## **12. Date de la prochaine réunion**

31 mai 2021

## **13. Levée de l'assemblée**

8h45

Proposée par Karine Lussier

Appuyée par Carole Lessard